

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES DE GUYENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

Samedi 21 novembre 2020 à 10 h 00

Organisée en visio-conférence par le truchement de l'application « Zoom »

Présents : M^{mes} Florence BUTTAY ; Evelien CHAYES ; Violaine GIACOMOTTO-CHARRA ; Myriam TSMIBIDY ; MM. Marc AGOSTINO ; Jean Michel ANDRAULT ; Georges AZOGUI ; Pierre BOILLAT ; Thierry BOILLOT ; Jean-Pierre BORDES ; Jean-Paul CALLÈDE ; Guillaume FLAMERIE de LACHAPELLE ; Antoine POLI ; Stéphane TAURAND.

Représentés : M^{me} Christiane PAUL ; MM. Pierre BOTINEAU ; Emmanuel CAPPE DE BAILLON ; Michel CASTAGNER ; Dominique CHARIÉRAS ; André GALLET ; Philippe GARDY ; Gérard PAGNIEZ ; Jean-Pierre POUSSOU ; Louis TORCHET.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 10 h 00 par M. Guillaume Flamerie de Lachapelle, Président.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'A.G. DU 5 JUIN 2019

VOTE : Le compte rendu de l'Assemblée générale du 5 juin 2019 est adopté à l'unanimité.

2. RAPPORT MORAL

M. Guillaume FLAMERIE de LACHAPELLE prend la parole pour présenter le rapport moral de l'année écoulée :

Chères et chers amis de la Société des bibliophiles de Guyenne,

Avant tout, je souhaite vous remercier d'assister par voie informatique à notre Assemblée générale : si cette configuration inédite nous prive du plaisir de partager le pot de l'amitié qui conclut traditionnellement notre AG, elle permet en revanche à des membres éloignés géographiquement de se joindre à nous aujourd'hui.

C'est le rapport moral concernant l'année 2019 que je m'appête à présenter devant vous : ces douze mois nous paraissent, vus d'aujourd'hui, presque une anomalie tant ils ont permis un déroulement harmonieux de toutes nos activités : le bureau a pu se réunir ; les conférences se sont tenues suivant le calendrier prévu et ont rencontré un beau succès ; la revue est parue à la fin de l'année, suivant notre vieille habitude.

Sur tous ces points, je reviendrai par la suite, mais pour l'heure j'ai le devoir de rendre hommage à mon prédécesseur, Monsieur Jean-Claude DROUIN, qui s'est éteint en 2019 après des derniers mois rendus pénibles par divers problèmes de santé, mais qui ne l'ont nullement empêché de s'intéresser, jusque dans ses dernières semaines, à la vie de la Société : le numéro 140 de la revue, paru en 2019, contient une nécrologie que nous devons à trois de ses amis, anciens étudiants et/ou collègues : le Recteur Jean-Pierre Poussou, le professeur Bernard LACHAISE et Monsieur Antoine LEBÈGUE. Je me contenterai d'ajouter que M. DROUIN a su maintenir par son affabilité et son dévouement la pérennité de la Société qui avait traversé plusieurs zones de turbulence ; lorsque j'étais secrétaire général, j'ai toujours trouvé en lui un homme dévoué et avisé : de cela et de bien d'autres choses nous devons lui être reconnaissant, et notre Conseil d'Administration partage cet hommage.

Passons aux activités de la Société ; je me félicite tout d'abord de l'aide que m'ont apportée tous les membres du bureau ; notre trésorier Jean Michel ANDRAULT a fait preuve de son efficacité coutumière en tant que trésorier ; notre vice-président Marc AGOSTINO m'a entouré de ses conseils et a donné de sa personne en prononçant une conférence ; du reste plus largement tous les administrateurs m'ont aidé et conseillé avec beaucoup d'à-propos.

L'affluence aux conférences a été très variable en raison de divers facteurs qui ne tiennent nullement à la qualité des exposés (ainsi les conditions météorologiques ou la concurrence d'autres manifestations culturelles jouent un rôle important), mais certaines ont été particulièrement suivies : mentionnons par exemple la conférence que Delphine GACHET consacra à Dino BUZZATI, ou l'entretien entre Sanjay SUBRAHMANYAM, professeur au Collège de France, et Florence BUTTAY, alors maîtresse de conférences à l'Université Bordeaux Montaigne, dans le cadre du Mois Montaigne. Tout cela a été rendu possible grâce à l'aide fidèle que nous apporte la Bibliothèque de Bordeaux depuis des années et pour laquelle je tiens à la remercier vivement.

Quant à la *Revue française d'histoire du livre*, dont le numéro de 2019 est riche de huit articles et deux « variétés », elle a bénéficié de la contribution et de l'expertise de plusieurs membres du conseil d'administration ; Evelien CHAYES, qui a rédigé un article pour cette revue, nous fera profiter de ses compétences linguistiques en anglais dès 2020, afin d'améliorer la qualité des *abstracts*, ce qui est nécessaire à l'aura de notre publication. J'aurai sans doute d'autres changements à vous communiquer concernant le fonctionnement de la revue dans mon prochain rapport moral, mais je puis vous annoncer que le numéro 2019 sera le premier à être disponible en ligne, sur le site de Droz, pour les abonnés individuels et institutionnels ; ceux qui, comme moi, n'ont guère de place pour les livres dans leur logement, accueilleront sans doute cette nouvelle avec soulagement ; plus généralement, nous répondons là une demande ancienne et ce passage au numérique est indispensable pour préserver le rayonnement de notre Société.

Comme je l'ai dit en commençant, ce rapport concernait 2019 alors que l'année 2020 touche à sa fin ; je me permets de vous donner quelques nouvelles plus récentes : peut-être avez-vous suivi la rediffusion de la présentation d'un exemplaire des *Vies parallèles* ayant appartenu à Montaigne avant sa mise en vente en octobre 2020 : l'affluence à cette conférence et le prix de vente record

m'amènent à croire et à espérer que l'humanisme et le livre ancien intéressent toujours (selon des modalités variées) ; les deux conférences prévues en 2020 devront sans doute être annulées, mais la revue, qui est à l'impression, nous sera bientôt livrée : je ferai de mon mieux pour vous transmettre votre exemplaire dans les meilleurs délais.

En vous remerciant à nouveau, et en espérant n'avoir pas été trop long, je vous souhaite, chères et chers sociétaires de la SBG, une bonne suite d'Assemblée générale.

VOTE : le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

Réunions de Conseil d'Administration et Assemblée Générale

Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration s'est réuni (1^{er} octobre, et plusieurs consultations informelles) et l'Assemblée Générale ordinaire s'est tenue le 21 novembre.

Conférences 2019

(17 h 30, à l'auditorium de la Bibliothèque de Bordeaux-Mériadeck)

En 2019, nous avons eu le plaisir d'entendre huit conférences :

- jeudi 10 janvier : *Scipion Dupleix et la vulgarisation de la philosophie : une (vraie) aventure éditoriale et auctoriale*, par Violaine GIACOMOTTO-CHARRA.
- jeudi 14 février : *Montesquieu et la papauté*, par Marc AGOSTINO,
- lundi 25 mars : *Regards sur l'œuvre de Dino Buzzati, à 80 ans de la publication du Désert des Tartares*, par Delphine GACHET.
- jeudi 11 avril : *Les traités viticoles des XVIII^e-XIX^e siècles et le sucre*, par Marguerite FIGEAC.
- jeudi 9 mai : *Des histoires qui bougent : trois continents, un historien*. Entretien de M. Sanjay SUBRAHMANYAM, professeur au Collège de France avec M^{me} Florence BUTTAY, maîtresse de conférences à l'Université Bordeaux Montaigne.
- lundi 14 octobre : *Vie et œuvres d'Elsa Morante : destins tragiques*, par Delphine GACHET.
- lundi 18 novembre : *Paul Morand, le voyageur immobile*, par Guillaume FLAMERIE de LACHAPELLE.
- lundi 9 décembre : *Lumières et peine de mort. Autour d'un livre majeur : Beccaria, Des délits et des peines (1764)*, par Marc AGOSTINO.

Revue française d'histoire du livre

Le numéro 140, millésimé 2019, a été publié et diffusé au dernier trimestre 2019. Sur 272 pages il donnait à lire 10 articles (8 Études et 2 Variétés), des comptes rendus de lecture et les Actes de notre Société.

Salons du Livre ancien de Bordeaux

Nous avons également été présents (par un stand) aux deux Salons du Livre ancien de Bordeaux (Cour Mably en janvier et Halle des Chartrons en octobre), organisés par l'association ALAM dont nous sommes membres, ce qui nous a permis de rencontrer quelques adhérents et des visiteurs.

Le Moi(s) Montaigne : *Montaigne et l'empire portugais (2-31 mai 2019)*

Enfin, notre trésorier en reparlera, nous avons été un partenaire (et support financier) du Moi(s) Montaigne qui, dès sa première année, a connu un beau succès.

Sociétaires

Nous avons enregistré en 2019 deux nouvelles adhésions :

- Madame Clotilde ANGLEYS ;
- Monsieur Matthieu GERBAULT ;
- Madame Anne-Claire VOLONGO (en 2020).

Et déploré la disparition de Monsieur Jean-Claude DROUIN, ancien Président de notre Société.

4. RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2019

Les rapports moral et d'activités ont souligné la « normalité » de notre fonctionnement, au sein d'un siège social qui nous assure des locaux spacieux mais génère des charges importantes, que nous assumons principalement grâce à nos réserves. Le résultat de l'exercice 2019 est très légèrement déficitaire, nettement moins qu'envisagé par le budget prévisionnel (déficit de 88,01 € contre 1 700 € prévus), mais cela tient notamment au calendrier avancé des reversions Droz : le numéro 140 de la *Revue* a été disponible fin 2019, ce qui permet à Droz de nous reverser une part des produits de sa vente. Si l'on fait le bilan sur 3 exercices (2017, 2018 et 2019) l'on arrive à un déficit cumulé de 3 762,83 € (soit 1 254,27 € par exercice, notre budget prévisionnel prévoyant un autofinancement de 1 700 à 1 900 €).

Notons également que, à partir de 2019, nous sommes « porteurs », par convention, de la gestion du Moi(s) Montaigne, financé par un mécénat extérieur et des fonds publics ; cette gestion est financièrement neutre donc sans impact sur notre résultat.

Soulignons comme toujours le bénévolat non valorisé de quelques membres et administrateurs, qui minimise nombre de charges de fonctionnement.

COMPTE DE RÉSULTAT

A) **Produits : 16 821,26 € (2018 : 12 653,93 €)**

L'ensemble des produits de gestion est assez nettement supérieur à 2018 sur nos activités propres, auxquelles il faut ajouter la quote-part 2019 du

Moi(s) Montaigne (3 437,60 €). sans que cela signifie une évolution notable de notre activité. Le nombre de sociétaires est même en assez nette régression.

- Abonnements des sociétaires à la Revue : 1 290 €

Ils sont nettement inférieurs à 2018 (43 contre 36, mais avec 6 rappels 2018).

- Cessions et réversion Revue : 7 693 €

Droits de distribution de la Revue par la Librairie Droz (7 668 €), à percevoir en 2020. La nette augmentation constatée par rapport à 2018 (6 812 €) est surtout due au décalage de parution de la *Revue*. Des produits du numéro 140-2019, paru avant la fin 2019, sont intégrés pour 3 976 € (142 exemplaires). Le numéro 139-2018, paru fin 2018, a été vendu à 172 exemplaires en 2018-2019 (114 exemplaires en 2019, pour 3 192 €). S'y ajoutent des ventes de numéros plus anciens.

Le total des produits des abonnements et cessions (8 983 €) correspond aux recettes générées par la Revue ; ces produits sont assez nettement supérieurs aux charges directes afférentes (7 399,05 € hors frais d'envoi).

- Prestations valorisées (Ville de Bordeaux) : 1 800 €

Elles viennent équilibrer la location valorisée du siège social : don de Revues et organisation de conférences.

- Cotisations sociétaires : 2 390 €

Elles correspondent à 46 sociétaires (41 en 2018), dont 5 membres bien-faiteurs et 5 membres donateurs que nous remercions particulièrement, et 11 rappels. Cette évolution est préoccupante même si, en intégrant un rappel réglé en 2020, nous avons maintenant 47 sociétaires à jour de cotisation pour 2019, et si, surtout, nous avons enregistré 3 nouvelles adhésions.

- Don Moi(s) Montaigne (quote-part 2019) : 3 437,60 €

Un don de 10 000 € a été effectué par le Château Lafite Rothschild au bénéfice de la manifestation. Cette gestion devant être neutre nous nous contentons d'équilibrer les charges, le solde étant affecté à un compte de Bilan et reporté sur 2020.

- Produits financiers et d'épargne : 210,66 €

Ce sont exclusivement les intérêts du Livret d'épargne associatif, en diminution essentiellement parce que les taux ont baissé.

Les plus-values éventuelles sur les placements en Sicav ne seront constatées que lors de futures opérations de cessions.

B) Charges : 16 909,27 € (2016 : 13 440,02 €)

Les charges ordinaires, essentiellement de gestion courante, sont maîtrisées, l'écart avec 2018 s'explique essentiellement par les charges liées au Moi(s) Montaigne.

Charges générales : 13 471,67 €

- Location siège et charges valorisées (Ville de Bordeaux) : 1 800 € (base 150 € mensuels)

- Charges siège (Ville de Bordeaux) : 1 700 €

Frais de fluides notamment, facturés au prorata de la surface occupée.

- Entretien et réparations : 300 €

Cette somme est une évaluation provisionnée pour les frais de nettoyage du siège (non encore facturés)

- Assurances : 938,19 € (contrat MAIF, sans augmentation)

- Prestations de services : 95 € (Facture d'un gestionnaire internet pour le site de la *Revue*)

- Préparation et impression Revue : 7 399,05 €

Ce poste important concerne le numéro annuel de la *Revue française d'Histoire du Livre*, ici le n° 140 paru fin 2019 (maquette et préparation assurés cette année par la Librairie Droz : 2 544,75 € ; impression : 3 554,30 €). La pagination a été beaucoup moins importante qu'en 2018 (272 pages au lieu de 356), mais avec une page couleurs, pour un tirage de 325 exemplaires. Le prix de revient d'un exemplaire, hors frais d'envoi, est de 10,93 €.

S'ajoutent à ces frais une charge en principe non renouvelable de 1 300 € de développement OJS (Open Journal Systems pour une mise en ligne électronique de la *Revue*) par la Librairie Droz.

- Documents extérieurs : 528 €

Carte de vœux 2019 à 350 exemplaires.

- Déplacements, réceptions : 111 €

Repas offert après une conférence du Moi(s) Montaigne : 111 €

- Affranchissements : 307,92 €

Les affranchissements sont liés aux envois aux sociétaires (carte de vœux, *Revue*, informations régulières). Les informations par courriel ne touchent encore qu'une petite part de nos sociétaires.

Les charges de téléphone et internet ont été supprimées début 2014.

- Services bancaires : 133,84 €

Contrat et frais divers sur opérations, abonnement internet.

- Cotisations : 70 €

Cotisations à l'association ALAM (partenariat et présence sur les Salons du Livre ancien) et à la Fédération historique du Sud-Ouest.

- Charges diverses : 88,67 €

Frais de livraison de la revue acquittés par notre diffuseur Droz en Suisse.

Charges Moi(s) Montaigne : 3 437,60 €

Ces charges sont neutres, intégralement compensées en produits.

- Fournitures de bureau : 31 €

- Prestations : 500 € (lecture-spectacle)

- Documents : 1 780 €

Conception, maquette et impression d'un dépliant, d'affiches, et du catalogue de l'exposition au Musée des Beaux-Arts

- Déplacements, hébergements, restauration : 1 237,60 €

Frais divers couvrant le mois de la manifestation.

BILAN

Le bilan se dégrade un peu mais les réserves restent importantes. Il comporte des recettes 2019 non créditées en Banque au 31/12 (7 668 €, réversion Droz à percevoir en 2020), des charges non constatées (600 € entretien du siège 2018 et 2019 ; 4 030,14 € facturés par la Librairie Droz à régler en 2020).

Les produits perçus d'avance (6 562,40 €) correspondent à la part non utilisée de la subvention de mécénat de 10 000 € perçue pour le Moi(s) Montaigne, reportée sur 2020. Tandis que la Régie d'avances du Moi(s) Montaigne (822,40 €) correspond à une avance de trésorerie non utilisée et justifiée en 2019, reportée elle aussi sur 2020.

La Trésorerie disponible est de 99 454,69 €, principalement placée sur un Livret d'épargne et des placements financiers associatifs sans risque important.

En conclusion, le fonctionnement de notre Société est normal mais reste fragile. Ses nouveaux locaux coûtent et ne sont pas encore véritablement ouverts à un public plus large ; de modestes investissements en matériel informatique seront sans doute nécessaires. La *Revue française d'Histoire du Livre* a trouvé un format satisfaisant. Enfin, quelques mesures de rationalisation économique supplémentaires ont réduit depuis 2014 les dépenses courantes (notamment téléphone internet).

Cependant, un objectif d'équilibre est difficilement envisageable à court terme, il devrait surtout venir de recettes nouvelles. Et puis, en 2020 nous ignorons quel sera l'impact de la crise sanitaire sur notre fonctionnement...

BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

Contrairement aux usages, nous ne proposerons toujours pas un projet de budget en équilibre qui ne serait pas réaliste, malgré le résultat encourageant enregistré en 2019 : déficit de 2 500 €, compensé par de l'autofinancement sur notre trésorerie. Le surcoût lié à la pagination beaucoup plus importante de la *Revue* (392 pages au lieu de 272) et au renouvellement des frais OJS ne sera sans doute pas compensé immédiatement par une augmentation de la réversion. Les ressources courantes de notre Société ne peuvent faire face à des charges totalement maîtrisées pourtant (nous avons conservé des estimations prudentes). Il est très vraisemblable que les ressources propres de la Société (cotisations, abonnements) seront en baisse avec la crise sanitaire. Des mesures de rationalisation économique sont prises lorsqu'elles sont possibles.

Nous intégrons cependant à ce projet des charges et produits pour 7 000 € correspondant à la gestion financière bénévole des manifestations du *Moi(s) Montaigne*, que nous avons acceptée par convention. Un don supplémentaire de 10 000 € nous a été versé, qui devrait correspondre à 2 exercices de gestion (2020 et 2021) et des conventions avec des organismes publics s'ajoutent à ce don privé.

Le principal effort doit donc être axé sur la recherche de nouveaux adhérents, et la vente des stocks accumulés de la *Revue*. La mise en ligne des tables actualisées et son site internet, complémentaire du blog de la Société) pourraient nous y aider, moyennant un peu de travail bénévole supplémentaire...

RAPPORT DE VÉRIFICATION DES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES DE GUYENNE. EXERCICE 2019

Les documents de la comptabilité de la Société des Bibliophiles de Guyenne pour l'exercice 2019 m'ont été présentés par le trésorier, J.-M. Andrault, le 27 octobre 2020, soit :

- Le détail du grand livre 2019,
- Les pièces de dépenses de l'exercice,
- Les documents à l'usage de l'assemblée générale du samedi 21 novembre 2020.

Rappelons pour mémoire que ces dates très tardives dans le calendrier de la société ne sont que la conséquence de la situation sanitaire que traverse le pays depuis le printemps dernier.



Comme les années précédentes, je ne trouve pas de réserve particulière à émettre au sujet des comptes de l'exercice écoulé. Les sociétaires seront, je le crois, satisfaits à l'écoute de la présentation qui leur sera faite. Pour celles et ceux qui n'auraient pas le goût de parler à un écran, la lecture du rapport de Jean-Michel Andrault les dédommagera de cet inconvénient du « distanciel »... puisqu'il faut bien l'appeler par son nom.

Pour mémoire ici encore, glissons une remarque à propos des lignes en recettes et en dépenses intitulées « Mois Montaigne ». Les manifestations organisées dans le cadre de cet événement n'ayant pas de cadre juridique propre, elles jouissent de l'hospitalité offerte par les colonnes comptables de notre société, aux termes d'un échange bien compris de bons procédés.

Au risque de me répéter, enfin, je soulignerai l'excellence de la tenue, et la clarté des documents présentés par le trésorier de la Société des Bibliophiles de Guyenne.



C'est pourquoi, et de mon point de vue, n'ayant constaté ni erreurs ni anomalies dans les documents que j'ai examinés, je qualifierai d'exacts et sincères les comptes qui m'ont été présentés. Le quitus peut donc être donné au trésorier de la Société des Bibliophiles de Guyenne pour sa gestion de l'exercice 2019.

À Bordeaux le 2 novembre 2020,
Jean-Pierre Méric

VOTE : le rapport financier est adopté à l'unanimité.

5. RENOUELEMENT DES MEMBRES DU C.A.

Deux membres du conseil d'administration dont le mandat est échu souhaitent se représenter : M^{me} Evelien CHAYES et M. Michel WIEDEMANN. M^{me} Myriam TSIMBIDY pose sa candidature pour faire son entrée au sein du C.A. M. Jean-Pierre BORDES souhaite quant à lui quitter le conseil d'administration ; le président et les autres membres du bureau le remercient chaleureusement pour le dévouement constant qu'il a manifesté durant de longues années au service de la Société dans des périodes agitées et en dépit des difficultés que lui-même a traversées ces derniers temps.

Tous sont élus à l'unanimité.



La séance est levée par M. G. FLAMERIE de LACHAPPELLE à 12 heures 15.

COMpte DE Résultat 2019

	Libellé	Charges		Produits		Projet 2019	2018
		Général	Montaigne	Total	Général		
	CHARGES						
6064	Fournitures de bureau		31,00	31,00		40,00	0,00
614	Location siège valorisée (Ville Bordeaux)	1 800,00		1 800,00		1 800,00	1 800,00
6141	Charges siège (Ville Bordeaux)	1 700,00		1 700,00		1 700,00	1 700,00
615	Entretien et réparations	300,00		300,00		300,00	300,00
616	Assurances	938,19		938,19		950,00	929,04
6181	Documentation					50,00	
6182	Prestations de services	95,00		95,00		100,00	95,00
61821	Prestation Mois Montaigne		500,00	500,00		3 000,00	
623	Préparation et impression Revue	7 399,05		7 399,05		6 300,00	6 698,90
6231	Documents extérieurs	528,00		528,00		550,00	528,00
6232	Documents Mois Montaigne		1 780,00	1 780,00			
625	Déplacements et réceptions	111,00		111,00		600,00	690,54
6251	Déplacements réceptions Mois Montaigne		1 126,60	1 126,60		1 000,00	
6261	Affranchissements	307,92		307,92		300,00	233,55
6265	Services bancaires	133,84		133,84		140,00	133,84
6281	Cotisations	70,00		70,00		70,00	70,00
6288	Charges diverses	88,67		88,67		100,00	261,15
62881	Charges diverses Mois Montaigne					1 000,00	
60-62	Charges de gestion courante	13 471,67	3 437,60	16 909,27		18 000,00	13 440,02
	Total CHARGES	13 471,67	3 437,60	16 909,27		18 000,00	13 440,02

	Libellé	Charges		Produits		Projet 2019	2018
		Général	Montaigne	Total	Général		
	PRODUITS						
701	Abonnements sociétaires			1 290,00		1 200,00	1 080,00
706	Location valorisée (Ville Bordeaux)			1 800,00		1 800,00	1 800,00
710	Cessions et reversion Revue			7 693,00		6 000,00	7 063,00
756	Cotisations sociétaires			2 390,00		2 000,00	1 890,00
758	Don Mois Montaigne quote-part 2019				3 437,60	5 000,00	
70-75	Produits d'activité			13 173,00	3 437,60	16 000,00	11 833,00
76	Produits financiers et d'épargne			210,66		300,00	220,93
76	Produits financiers			210,66		300,00	220,93
778	Produits exceptionnels exercices antérieurs						600,00
77	Produits exceptionnels						600,00
	Total PRODUITS			13 383,66	3 437,60	16 300,00	12 653,93
	TOTAL	13 471,67	3 437,60	16 909,27	3 437,60	16 821,26	786,09
	Résultat : déficit					88,01	
	Autofinancement (trésorerie)					1 900,00	
	TOTAL GÉNÉRAL			16 909,27		16 909,27	

BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

Comptes	Libellé	Débit	Crédit	Réal. 2019
	<u>CHARGES</u>			
6064	Fournitures de bureau	50,00		31,00
614	Location siège valorisée (Ville Bordeaux)	1 800,00		1 800,00
6141	Charges siège (Ville Bordeaux)	1 700,00		1 700,00
615	Entretien et réparations	300,00		300,00
616	Assurances	960,00		938,19
6181	Documentation	50,00		0,00
6182	Prestations de services	100,00		95,00
61821	Prestations Moi(s) Montaigne	3 500,00		500,00
623	Préparation et impression Revue	8 700,00		7 399,05
6231	Documents extérieurs	530,00		528,00
5232	Documents Moi(s) Montaigne	1 500,00		1 780,00
625	Déplacements et réceptions	400,00		111,00
6251	Déplacements et réceptions Moi(s) Montaigne	1 000,00		1 126,60
6261	Affranchissements	300,00		307,92
6265	Services bancaires	140,00		133,84
6281	Cotisations	70,00		70,00
6288	Charges diverses	100,00		88,67
62881	Charges diverses Moi(s) Montaigne	1 000,00		
60-62	Charges de gestion courante	22 200,00		16 909,27
	Total CHARGES	22 200,00		16 909,27
	<u>PRODUITS</u>			
701	Abonnements sociétaires		1 200,00	1 290,00
706	Location valorisée (Ville Bordeaux)		1 800,00	1 800,00
710	Cessions et reversion Revue		7 500,00	7 693,00
730	Concours publics exploitation Moi(s) Montaigne		2 700,00	
756	Cotisations sociétaires		2 000,00	2 390,00
758	Dons Moi(s) Montaigne quote-part 2020		4 300,00	3 437,60
70-75	Produits d'activité		19 500,00	16 610,60
76	Produits financiers et d'épargne		200,00	210,66
76	Produits financiers		200,00	210,66
	Total PRODUITS		19 700,00	16 821,26
	TOTAL GÉNÉRAL	22 200,00	19 700,00	
	Résultat : déficit			88,01
	Résultat : excédent			
	Autofinancement (trésorerie)		2 500,00	
	TOTAL	22 200,00	22 200,00	

La SBG a accepté par convention d'assurer la gestion financière des manifestations du *Moi(s) Montaigne*. Deux dons de 10 000 € ont été perçus, à répartir sur plusieurs exercices de gestion (2019, 2020, 2021). Des charges (publications, frais divers, etc.) sont assumées en contrepartie.

